

Bulletin d'informations

Bulletin de Décembre 2021

-----N° 212

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Au regard de la situation sanitaire actuelle et des prévisions pour ce début d'année 2022, je vous informe que la cérémonie des vœux à la population, prévue le dimanche 9 janvier matin, est annulée (l'évolution de la pandémie nous guidera pour la tenue, le cas échéant, d'une manifestation de substitution).

J'en viens au sujet qui domine la vie communale avec la réflexion engagée par la Communauté de Communes des Villes-Sœurs (CCVS) quant à l'implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur le territoire communal (200 emplacements aménagés sur un terrain de 4 hectares).

Le conseil municipal réuni en session ordinaire ce lundi 20 décembre a manifesté son opposition - motion prise à l'unanimité - à l'encontre de ce projet. Vous trouverez ici une copie d'un courrier adressé au Président de la CCVS, et en copie : le Président de la Communauté de Communes du Vimeu (CCV) et les préfets de la Somme et de la Seine-Maritime.

L'instauration par la CCVS d'une redevance pour les campings, pour la collecte des ordures ménagères, à hauteur de 40 € par emplacement et par an va fortement grever le résultat financier de celui-ci. Le coût annuel peut être estimé à 9 720 € (243 emplacements x 40 €). Cette nouvelle charge va impacter de façon non négligeable les recettes de la commune. N'oublions pas que la période d'ouverture du camping n'est que de 100 jours/an, avec un taux de remplissage relativement « faible », sans oublier que son positionnement à toute proximité de la mer ne permet pas la présence d'installations fixes de type mobil-hommes.

De façon plus légère, je vous invite notamment à découvrir au détour de ce bulletin les diverses manifestations qui ont jalonné l'agenda communal et celui d'associations en ces mois de novembre-décembre ; un complément d'information sur la collecte sélective en porte à porte pour les emballages et le papier dès janvier 2022, la mise en place d'une Maison des Services à la CCVS,

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 28 Décembre 2021.

Vie du Conseil municipal

Copie du courrier adressé ce 23 décembre 2022 à Monsieur Le Président de la CCVS

Objet : projet d'implantation d'une aire de passage pour les gens du voyage

PJ : Délibération n°08/20/12/2021.

Monsieur Le Président,

Par la présente, je tiens à vous informer que le conseil municipal, réuni en session ordinaire ce lundi 20 décembre, a désapprouvé à l'unanimité, la réflexion engagée par notre intercommunalité, quant à l'implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur le territoire communal.

Les arguments avancés, non hiérarchisés, sont nombreux à l'encontre de ce projet, pour ne citer que :

La zone ciblée est au cœur de parcelles agricoles (productions végétales et animales) :

- Zone dépourvue de tous réseaux, de toute voirie,
 - Parcelles exposées au ruissellement de l'eau de pluie (déclivité observable),
 - Parcelles situées en pleine zone de cultures (Quid de la circulation des engins agricoles notamment durant la période de moisson ? Quid de la réalisation des travaux d'épandage (effluents, produits phytopharmaceutiques) et de l'exposition des populations (un village flanqué en pleine nature) ?
- Projet en forte inadéquation avec :
- . l'application de la loi « Littoral » du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, qui fait office dans notre commune pour tout projet d'urbanisation ,
 - . les contraintes du Règlement National de l'Urbanisme (RNU) provoquant le rejet quasi-total des demandes actuelles d'urbanisation dans ce secteur,
 - . le PLUI-H en cours d'élaboration « interdisant » la consommation de nouvelles surfaces agricoles (ici 4 hectares de terres agricoles seraient consommés),
 - . les cartes diffusées, issues des travaux du même PLUI-H en cours, positionnant comme non « densifiables » les hameaux situés à proximité (Hautebut et Les Blancarts),
 - . le classement du territoire en Natura 2000, Zones RAMSAR, ZICO et ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) des parcelles.

La zone ciblée est au cœur d'activités spécifiques :

- Zones de chasse au pourtour
- Bois privatif réservé à la chasse à toute proximité
- Zone de réserve naturelle créée par les chasseurs

La zone ciblée, située sur un axe routier au flux soutenu (D 940), amplifierait grandement le risque routier

La zone ciblée complètement à sécuriser :

Quid de la gestion de cette aire de grand passage (par Qui ? Fréquence ?)

La zone ciblée est éloignée des services et des commerces :

Les zones commerciales (Friville - Mers) se trouvent à plus de 10 kilomètres (St Valery : 20 kms)

Les services dont les urgences médicales se trouvent également à plus de 10 kilomètres

La zone ciblée est au cœur d'un territoire remarquable :

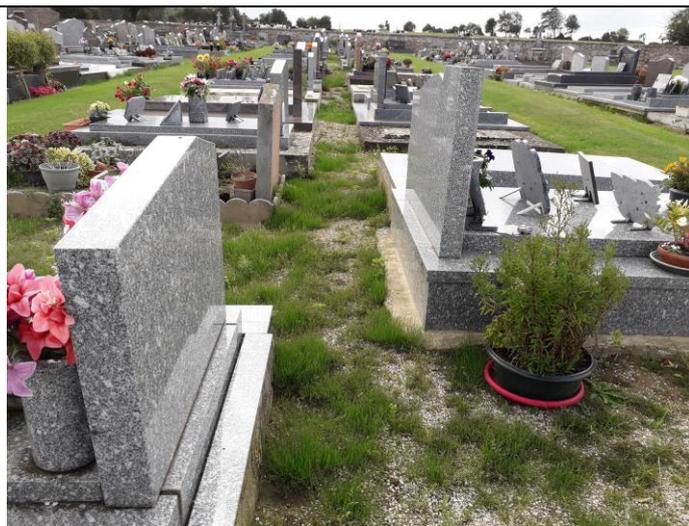
- Zone dans le périmètre du label Grand Site de France,
- Zone située à toute proximité du Hâble d'Ault (moins de 500 m) - site unique en France : réserve d'Avifaune,
- Parcelles situées à toute proximité de la nouvelle voie verte reliant Cayeux à Ault
- Entrave complète à la vue offerte sur la Baie de Somme le long de la D940 (panorama de Cayeux/Mer à Crécy en Ponthieu),
- Présence d'un chemin de randonnée référencé (de Woignarue au hâble d'Ault).

Parallèlement, a été évoqué au cours de la séance, le vif émoi suscité par la population arguant entre autres le risque de sédentarisation de la population accueillie et le non-respect de la capacité maximale d'accueil, le quasi-doublement de la population sur une période donnée (200 emplacements prévus), la dépréciation de la valeur immobilière des habitations ainsi que l'attractivité de notre commune.

En considération de ces éléments, nous vous invitons à reconsidérer dès à présent ce choix d'implantation sur notre commune et ce avant de confier la décision finale aux services de l'Etat.

Madame Le Maire – Dominique MALLET

Des travaux d'aménagement réalisés au cimetière



Avant



Après : nettoyage des allées ; apport de 40 tonnes de sable au niveau des allées, au pourtour des monuments afin de faciliter les travaux de tonte et d'entretien.

Ces travaux ont été menés avec le concours de l'association ADI Somme.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Soirée Beaujolais Nouveau !

L'association des parents d'élèves de Woignarue avait inscrit à son agenda du 19 Novembre 2021, la soirée Beaujolais nouveau.

Les convives présents ont pu goûter au fameux camembert rôti au barbecue, accompagné de charcuterie, de pommes de terre et de salade. La soirée s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur et les danseuses et danseurs, petits et grands, ont animé la piste.

L'association remercie les personnes présentes : les nouveaux-venus et les fidèles habitués ; les représentants élus, les parents d'élèves et les habitants de Woignarue et des communes environnantes ainsi que la personne aux manettes de la sonorisation, qui a su mettre une ambiance festive.

L'association remercie la mairie et les employés communaux ainsi que ses fournisseurs locaux avec lesquels elle travaille avec entrain depuis plusieurs années.

Mais surtout, un grand merci est adressé chaleureusement aux bénévoles de la soirée qui ont œuvré pour qu'elle se déroule au mieux ! Nous savons combien ils sont précieux lors de ces événements ; plus largement essentiels à la bonne marche de l'association.

Dans un esprit de démarche participative, n'hésitez pas à nous remonter vos commentaires, vos remarques, par message sur le Facebook de l'APE Woignarue ou par mail :

galleleger1984@gmail.com

Sortie cinéma, le jeudi 2 décembre matin

L'APE a accompagné financièrement la sortie cinéma des enfants de l'école Arc-en-ciel, en offrant les billets.

La municipalité a pris à sa charge le moyen de transport (bus) jusqu'au Tréport.



Visite surprise du Père Noël à l'école Arc-en-Ciel

Ce vendredi 18 décembre après-midi, le Père Noël a une nouvelle fois fait sensation parmi les enfants sa hotte regorgeait de cadeaux et de friandises.

Pour clôturer cette charmante manifestation, l'association des parents d'élèves a complété le cadeau offert à chaque enfant par un goûter.

Le lettre de la municipalité est parvenue à la bonne adresse puisqu'un sac à dos, garni de victuailles de circonstance ! (chocolats, briochettes, mandarines et boissons chocolatées), a également été remis à chaque enfant.



Et pour conclure ici, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année dans la solidarité et la bienveillance.

Gaëlle Léger et les membres de l'association

Lavage de voitures organisé par les Sapeurs-Pompiers



En raison des conditions atmosphériques exécrables qui régnaient ce samedi 4 décembre matin, le lavage de voitures initialement prévu s'est trouvé fortement perturbé.

Néanmoins la vente de porte-clés à l'effigie des sapeurs-pompiers ainsi que diverses participations ont rapporté la somme de 300 €.

A cette somme, sont venus se greffer 100 € du COW Football et 228.50 € de la coopérative scolaire.

Ainsi la somme de 628.50 € a été reversée au profit de Téléthon.



Union Nationale des Combattants – Section UNC – Soldats de France de WOIGNARUE

Cérémonie du 5 décembre 2021

Ce dimanche 5 décembre a donné lieu à un rendez-vous officiel face à la stèle des anciens combattants pour rendre hommage aux « Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie ».

Les membres de la section locale de l'UNC, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, la municipalité, les enfants des écoles, la population ainsi que le renfort d'une vingtaine de paras en tenue, venus de Seine-Maritime se sont rendus à la stèle des anciens combattants pour un dépôt de gerbes, y marquer une minute de silence et y interpréter l'hymne nationale.



Dans son discours, l'UNC a entre autres rappelé « qu'à la veille de 2022, année de commémoration du 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, ce 5 décembre 2021 a une connotation particulière : au cours de l'année des polémiques ont surgi autour du rôle et des responsabilités de la France durant les phases de conquête, colonisation et décolonisation au Maghreb, menées par les gouvernements successifs. Les armées ont particulièrement été visées ». « Dans le cas présent, l'UNC est fière des anciens combattants d'AFN, en particulier les appelés du contingent qui constituent à ce jour, la majorité de ses adhérents. Elle salue leur sens du devoir, leur fidélité au drapeau, leur attachement au souvenir de leurs camarades morts ou disparus ». « Les anciens combattants d'AFN ont vu leur jeunesse impactée par de longs mois de tension, d'inquiétude, de peur et pour certains par le spectacle d'horreurs, de souffrances et d'injustices générées par cette guerre. Progressivement, la reconnaissance de la Nation s'est matérialisée par des mesures de réparation morales et matérielles. Ainsi, tout récemment, pour les harkis ».

Madame Le Maire a décliné le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants dont voici quelques extraits : « en ce 5 décembre, nous faisons de cette journée nationale le rendez-vous de la fidélité.

Fidélité dans l'hommage solennel rendu à toutes les femmes et à tous les hommes, civils ou militaires, qui sont « morts pour la France » de 1954 à 1962.

Fidélité dans la reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui ont porté les armes de la France.

Fidélité dans le souvenir des victimes des tragédies de la Guerre d'Algérie ou des combats au Maroc et en Tunisie. Fidélité par l'action de l'Etat et la reconnaissance à destination des rapatriés.

Des soldats de métier, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux, des milliers de membres des forces supplétives ont servi et combattu. Près de 30 000 périrent souvent très loin de leurs attaches et de leurs familles, souvent à l'âge où l'on construit sa vie. Cette journée leur est consacrée ».

« Ensemble, nous contribuons à transmettre, à expliquer ce passé douloureux, à reconnaître les fautes qui ont été commises. Nous le faisons en partageant les mémoires individuelles, familiales et associatives, en développant le travail de recueil des témoignages, en incitant les témoignages croisés au sein des établissements scolaires. Ainsi, le 60ème anniversaire de l'année 1962 sera celui du dialogue et de l'apaisement entre les différentes mémoires de la guerre d'Algérie ».



Après le vin d'honneur, les convives se sont retrouvés en la salle de musique, pour y déguster le repas élaboré par la Taverne des 3 piots cochons.



Des parachutistes venus de Seine-Maritime au rang desquels leur Président – Gérard WATTRE, un enfant du pays (6^{ème} en partant de la gauche) ainsi qu'un autre enfant du pays : Francis LEULLIER (3^{ème} en partant de la gauche).

Sainte Barbe honorée par les Sapeurs-Pompiers



Ce samedi 11 décembre 2021, l'amicale et le corps des sapeurs-pompiers de **Woignarue** ont fêté la **Sainte Barbe**, patronne des métiers liés au feu et à la foudre (sapeurs-pompiers, démineurs, artificiers, mineurs, ...).

Dès 18 h 30, une célébration, animée par l'équipe de la paroisse Notre-Dame des Falaises et avec le concours des musiciens de la batterie fanfare de Fressenneville, s'est déroulée en l'église Sainte-Marie Madeleine.

En cette édition, la Sainte Barbe était représentée par Odile PINEAU. La déposante était Nora BIGOT.



A l'issue de ce temps fort, les participants se sont réunis dans la salle des fêtes où l'adjudant-chef et chef de corps André DEPOILLY a notamment remercié dans son discours « Madame Le Maire, le conseil municipal pour le soutien et l'attachement démontrés au quotidien au corps des sapeurs-pompiers » ; « l'ensemble des membres du corps qui pour assurer la garde, les interventions ou les manœuvres n'hésitent pas à donner de leur temps au détriment de leur vie familiale. J'en profite pour remercier nos conjoints pour la tolérance dont ils font preuve lors de nos absences. En cette occasion, j'ai une pensée pour nos anciens qui pour des raisons de santé ne prennent plus part à nos manifestations.

La cérémonie de la Ste Barbe, c'est aussi le devoir de mémoire le moment de rendre hommage et d'avoir une pensée pour nos anciens sapeurs-pompiers disparus, pour tous nos camarades qui nous ont quittés depuis l'an dernier et plus particulièrement le sergent Bryan RIMBAUT du CIS de Feuquières en Vimeu, mort au feu le 17 mars dernier.

En leur mémoire, je vous demande d'observer une minute de silence ».

Puis une remise de diplômes et de grades a eu lieu :



. Initiation à la conduite de véhicules légers hors route remis respectivement :

- au Sapeur Clément PARIS,
- au Caporal Olivier BIGOT et
- au Caporal-Chef Daniel LEDOUX

. Le Caporal Olivier BIGOT nommé Caporal-Chef depuis le 1^{er} décembre 2021.

. Le Sergent Vincent LEFEBVRE qui a obtenu le module Chef d'agrès une équipe.

. L'Adjudant-chef André DEPOILLY qui a obtenu le titre de Préventionniste niveau 1.

Lors de son allocution, Madame Le maire a souligné l'engagement de ces hommes et femmes volontaires pour sauver des vies et des biens, la qualité des efforts et sacrifices consentis par eux pour offrir ce service public à la population. Elle a rappelé l'importance de disposer d'une section de sapeurs-pompiers dans la commune et a remercié les sapeurs-pompiers pour leur implication à chacune des manifestations organisées par la municipalité (dont les cérémonie commémoratives).

Après le vin d'honneur, les convives ont apprécié le repas préparé par la Taverne des 3 piots cochons.

Opération « colis de Noël » au profit des aînés de la commune

La distribution du colis de Noël aux aînés (personnes âgées de 65 ans et plus) s'est déroulée en mairie, le samedi 18 décembre matin.

204 colis ont trouvé preneur : 90 personnes vivant seules et 57 pour des couples.

Le colis était complété par un bon d'achat de 10 € pour une personne seule au foyer, 15 € pour un couple, à faire valoir auprès de deux commerces locaux (Epicierie du Marais à Hautebut, Carrefour Contact d'Ault).

Pour les personnes n'ayant pu se déplacer, le colis a été remis par des élus.



Autres expressions de la vie communale

Pot de Noël des employés municipaux

Ce vendredi 10 décembre, une carte cadeaux a été remise aux employés communaux de la part de leur Amicale, sur la base d'une subvention communale.



Au cours de son discours, Madame Le Maire a informé l'assistance de l'absence de Nadia JACQUES – Agent d'accueil et Régisseuse au camping – retenue par des obligations familiales, de l'arrivée décalée de Marina DUBOIS et a salué la présence de Corinne PINEAU.

Madame Le maire a ensuite souligné le travail minutieux, rigoureux mené dans le contexte de la Covid19 qui perdure depuis de longs mois, d'une part par le personnel féminin (Marie-Paule, Véronique, Marina) à pied d'œuvre dans les bâtiments et services dédiés à l'accueil des publics pour ne citer que l'école et ses services de garderie et de cantine, la mairie, la salle des fêtes ; et d'autre part par Alain et André pour le respect d'un protocole de désinfection après chaque transport d'enfants.

Madame le maire a loué le travail accompli par Stéphanie dans sa fonction de Secrétaire de Mairie qui doit faire preuve d'agilité face à un environnement de plus en plus mouvant (nouvelle nomenclature comptable à appliquer, des procédures et des outils de plus en plus dématérialisés) ; les tâches menées par Laurent concernant l'accueil, l'urbanisme, l'état civil et sa collaboration précieuse pour le bulletin municipal.

Parallèlement, les réalisations des agents masculins chargés de la maintenance des bâtiments et des matériels, des espaces verts (Alain, André, Laurent, Olivier, Nicolas) ont été citées.

Une mention spéciale a été décernée à Alain pour la réalisation de personnages qui ornent depuis quelques jours les places du village et les devantures de l'école et de la mairie.

L'achat d'un deuxième camion, livré au début de la nouvelle année, a été mentionné. Cette nouvelle acquisition va faciliter la réalisation des travaux de voirie.

Madame Le Maire a parallèlement invité les agents à maintenir la cohésion d'ensemble et à être force de propositions.

WOIGNARUE à l'heure de NOEL



Alain HAMIOT, employé communal, parmi ses créations : du fait main, depuis l'esquisse sur papier puis contreplaqué, mise en peinture et assemblage. Ces figurines ont ensuite pris possession de la place de la mairie et de l'Abbé Holleville. Un grand Bravo pour cette nouvelle réalisation qui se laisse apprécier.



Actuellement Blanche-Neige, ses 7 fidèles compagnons ravissent petits et grands !



Le Père Noël en traineau, sous les feux de la rampe dès la nuit tombée

À compter du 1^{er} janvier 2022, du nouveau concernant la collecte des déchets

Déjà énoncé dans les deux précédents bulletins, **à partir du 1^{er} janvier 2022**, la Communauté de Communes des Villes Sœurs met en place **une collecte en porte à porte pour le tri sélectif des emballages (plastiques, métalliques) et du papier.**

Ainsi les recyclables seront collectés **dans des sacs jaunes translucides** de 50 litres **une semaine sur deux.**

Pour Woignarue (le Village et les hameaux), la collecte des sacs jaunes se fera le Mercredi matin toutes les semaines paires : 1^{ère} collecte le mercredi 12 janvier 2022, puis le mercredi 26 janvier 2022, puis le mercredi 9 février 2022 et ainsi de suite

Sortir les sacs jaunes le mardi soir.



Distribution des sacs jaunes translucides pour la collecte des emballages et du papier :

La catégorie des habitants âgés de 65 ans et plus a été dotée en sacs translucides jaunes le samedi 18 décembre (avec la remise du colis de Noël).

Pour le reste de la population : **3 dates sont proposées :**

- **Le mardi 4 janvier de 9 h à 12 h**
- **Le jeudi 6 janvier de 9 h à 12 h**
- **Le samedi 8 janvier de 9 h à 12 h**

Nota : 1 rouleau de 25 sachets sera remis par personne au foyer.

Un calendrier et un guide du tri vous seront distribués par la CCVS ces prochains jours. Vous pouvez télécharger le calendrier rattaché à la commune et le guide du tri sur la page dédiée : <https://www.villes-soeurs.fr/collecte-des-dechets/>

À retenir : des contrôles seront déployés sur tout le territoire communautaire (les 28 communes) afin de vérifier le contenu des sacs jaunes. **Si des déchets indésirables sont retrouvés à l'intérieur, il y aura refus de collecte.**

Parallèlement, des contrôles seront réalisés dans les poubelles des ordures résiduelles (ménagères) pour vérifier que le tri est opéré correctement.

Nota : la mise à disposition des containers spécifiques présents actuellement sur le territoire communal devrait demeurer, du moins dans un premier temps.

=====

Pour le verre, il convient de continuer à aller le déposer dans les points d'apports volontaires mis à disposition sur le territoire communal.

=====

Nous précisons que le jour de collecte des ordures ménagères reste inchangé :

- . le lundi matin pour Onival et Vieil Onival,
- . le jeudi matin pour le Village - Les Blancarts – Hautebut.

=====

Pour la collecte des ferrailles, les services techniques municipaux l'effectuent **chaque 1^{er} mercredi matin du mois le ramassage exclusif des ferrailles** (à l'exception de janvier, juillet et août).



**Sortir les poubelles
le mercredi soir**

Envie de lire ... Envie d'offrir ... par le biais de trois auteurs locaux

« Mais à quand un salon du livre à Woignarue ! »

Jean-Mary Thomas



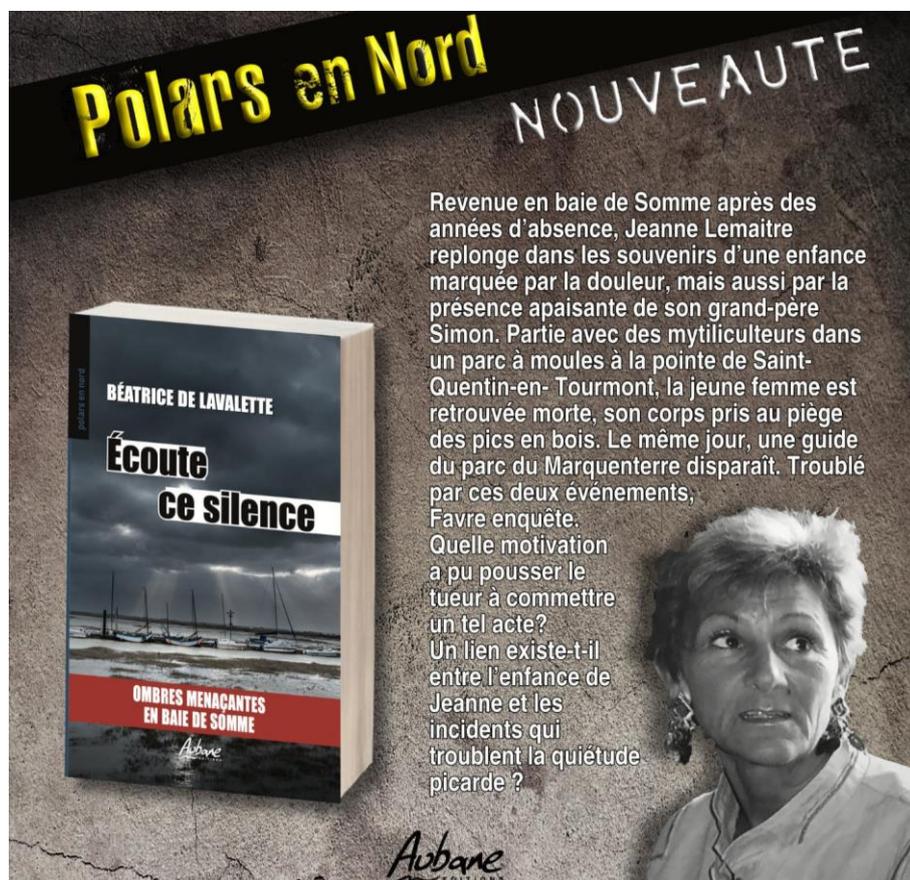
Ce recueil de 21 fables est un « clognion d'ziu » (un clin d'oeil) aux deux derniers chiffres de la date de naissance de notre grand fabuliste, il y a quatre siècles. Cette sélection comprend de grands classiques comme Le Loup et l'Agneau, la Cigale et la Fourmi ou encore le Corbeau et le Renard ; d'autres sont plus confidentielles comme Le Lion abattu par l'Homme, L'Âne portant des reliques ou la Belette entrée dans un grenier. Une autre plus connue devient la Deudeuche et le Quatequate ! Vous devinez laquelle ? Nous avons interprété l'esprit des fables originales en y associant des termes, des expressions ou des situations d'aujourd'hui et les versions française et picarde qui en résultent sont présentées en vis-à-vis sur une double page. Cela simplifie la traduction des mots picards compliqués et facilite la lecture des fables pour les jeunes lecteurs. Les illustrations sont de Anne Mancaux.

Format 20x26 – 92 pages quadri – PV 16€ - en librairie, maisons de la presse et aux 3 piots coéchons

Béatrice de Lavalette

Le bulletin de novembre 2020 avait ouvert ses colonnes à Béatrice de LAVALETTE, une habitante de Vieil-Onival, plus précisément pour son 7^{ème} roman : **J'ai oublié de te dire** (Editions Les 3 Colonnes).

Avec son dernier en date « **Ecoute ce silence** », Béatrice de LAVALETTE signe là son quatrième Polars en Nord qui nous entraîne dans la Marquenterre avec ses paysages magnifiques et les parcs à moules de bouchot. Une jeune femme est retrouvée morte, son corps pris au piège des piquets en bois. Quelle motivation a pu pousser le tueur à commettre un tel acte ? Le même jour, un guide du parc du Marquenterre disparaît. Troublé par ces deux évènements, l'inspecteur Favre enquête du Crotoy à Saint-Valéry-Sur-Somme.



Ce polar est en vente "Au petit Aulty" à Ault, dans les librairies de la région, au carrefour-contact à Ault.

Il est aussi possible de se le procurer directement chez l'auteure à Vieil-Onival.

Alain LEJEUNE, l'auteur nous emmène parcourir les rues du village, ses hameaux et ses écarts dans les années 1950-1960 ; il nous les décrit avec des détails, quelquefois surprenants, agrémentés de savoureuses anecdotes.

Les produits de la vente (tarif unitaire 10 €) sont intégralement reversés à l'Association locale : Grand Chœur de Woignarue – Association de Sauvegarde du Patrimoine. **Ces fonds participeront au financement des travaux urgents restant à faire à l'église du village.**

Pour passer commande :

Alain LEJEUNE, 579 Grande rue - 03 22 30 76 15
Gérard MAISON, 64 Rue du Haut - 06 85 87 02 24
Michèle DEVILLERS, 84 Rue du Haut - 03 22 61 03 78

Alain LEJEUNE

Chemin faisant...

Woignarue, ses rues, ses hameaux et ses écarts
Personnages et anecdotes qui ont fait son histoire

avec la collaboration de Gérard MAISON

Communication de la communauté de Communes des Villes Sœurs

A chaque situation individuelle, des réponses adaptées

- Je demande une aide (allocation logement, RSA,)
- Je déclare mes revenus
- Je recherche un emploi
- Je prépare ma retraite
- Je cherche à rembourser mes soins
- Je fais face à un litige ou à un conflit
- Je demande une carte grise / un permis



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VILLES SŒURS
 12 avenue Jacques Anquetil 76260 Eu
 02 27 28 05 91
 msp@villes-soeurs.fr
 ccvillesoeurs



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr



SOMME
LE DÉPARTEMENT

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Plus proche de vous!

- À partir du 5 octobre 2021
- 11 lieux de permanence
Abbeville, Albert, Beaucamps-le-Vieux, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Ham, Moreuil, Péronne, Poix-de-Picardie et Roye
- À côté de chez vous
- Avec ou sans rendez-vous
Pour obtenir un rendez-vous : www.rdv-solidarites.fr

MDPH 80

d'infos sur : mdph.somme.fr

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Plus proche de vous!

<p>ABBEVILLE Siège de territoire 2 rue droite de la Somme Tous les jours - de 9h à 12h sans rendez-vous - de 13h30 à 16h sur rendez-vous</p>	<p>ALBERT Siège de territoire 1 rue du Bois le Comte Tous les jours - de 9h à 12h sans rendez-vous - de 13h30 à 16h sur rendez-vous</p>
<p>FRIVILLE-ESCARBOTIN MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion) 1 rue Frédéric Chopin Tous les jeudis - de 9h à 12h sans rendez-vous - de 13h30 à 16h sur rendez-vous</p>	<p>PÉRONNE MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion) 20 place du Jeu de Paume Tous les vendredis - de 9h à 12h sans rendez-vous - de 13h30 à 16h sur rendez-vous</p>
<p>DOULLENS MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion) 18 rue de Routequeue 3 mercredis par mois - de 13h30 à 16h sur rendez-vous Tous les vendredis - de 9h à 12h sur rendez-vous</p>	<p>HAM Centre Social Est Somme 12 rue Louis Braille Tous les jeudis - de 9h à 12h sur ou sans rendez-vous</p>
<p>FLIXECOURT Siège de territoire 9 rue de la catiche 3 mercredis par mois - de 9h à 12h sur rendez-vous</p>	<p>ROYE MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion) 24 rue Pasteur Tous les jeudis - de 13h30 à 16h sur rendez-vous</p>
<p>POIX-DE-PICARDIE MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion) 1 rue Ferdinand Beaumont 1 mercredi par mois - de 9h à 12h sur rendez-vous</p>	<p>MOREUIL MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion) 13 rue Maurice Garin Tous les mercredis - de 9h à 12h sans rendez-vous</p>
<p>BEAUCAMPS-LE-VIEUX Centre social communautaire 10 rue Pierre Gaudfroy 1 mercredi par mois - de 13h30 à 16h sur rendez-vous</p>	<p>MDPH Site Simone Veil 49 boulevard de Châteaudun 80200 ANIENS 03 22 97 24 10 mdph@somme.fr</p>



Centres de vaccination contre la Covid-19

En préambule, nous rappelons que la vaccination reste un acte volontaire.

A Eu, le centre de vaccination est installé à la sellerie du Château d'Eu situé 19, rue Jean DUHORNAY. L'accès se fait depuis le parking à côté de la collégiale.

Il est ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00, à l'exception du 31 décembre 2021 et du 1^{er} janvier 2022.

La vaccination est effectuée par vaccin à ARN messenger :

- Pfizer pour les personnes âgées de moins de 30 ans ;
- Moderna pour les personnes âgées de 30 ans et plus.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne via la plateforme [Doctolib](#).

Elle peut également être effectuée via la plateforme téléphonique nationale : 0800 009 110 (gratuite, joignable 7j/7 de 6h00 à 22h00 sans interruption).

Venir muni d'une pièce d'identité et votre carte vitale.

Il est possible d'y recevoir la 1^{ère} injection, la 2^{nde} ou la dose de rappel, le cas échéant.

« CELA S'EST PASSE A WOIGNARUE LE 3 AOUT 1865 »

Les trois moulins à vent du pays sont placés à une distance d'au moins cinq à six cents mètres l'un de l'autre ; le 3 de ce mois, un orage menaçait à l'ouest, sans que son aspect fût de nature à effrayer, quand, tout à coup, brilla à la hauteur des moulins un éclair suivi d'un formidable coup de tonnerre. La foudre venait de frapper à la fois les trois meuniers, dans leurs moulins respectifs. Des moissonneurs accourus pour trouver un abri, et ne se doutant pas de l'accident, les ont trouvés presque inanimés deux d'entre eux ont reçu de fortes contusions qui cependant n'offrent aucun danger. L'action du fluide étant instantanée, il est probable que les moulins qu'on avait oublié d'arrêter, comme, c'est le prudent usage dans ces circonstances, l'ont attiré simultanément par l'effet du mouvement qu'ils décrivent dans l'atmosphère. Ce qui est bizarre, c'est qu'aucun n'a été endommagé.

Le Petit journal (Parti social français)



À l'Etat civil

Mariage :

Monsieur Éric BLONDIN et Madame Patricia DELOISON le 27 décembre 2021

Décès :

Monsieur Jean-Jacques DURAND (74 ans) décédé le 21 décembre 2021 à Abbeville

A son épouse, à sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

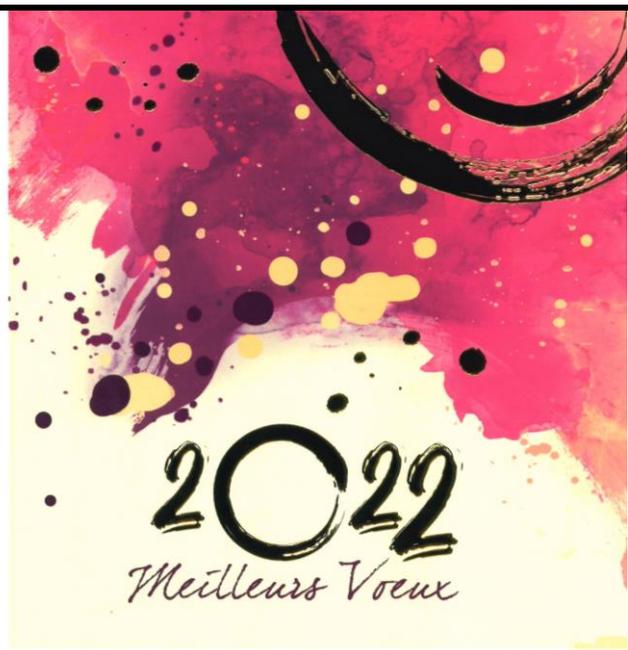
**Madame MALLET Dominique, Maire
de Woignarue**

**L'ensemble des élus du conseil
municipal**

Les agents municipaux

**Vous souhaitent de joyeuses fêtes de
fin d'année et vous présentent leurs
vœux les meilleurs pour l'an nouveau**

**« que l'année 2022 soit porteuse de
solidarité, de chaleur humaine et
qu'elle nous permette de retrouver le
lien social si essentiel »**



Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

. Lundi – Mardi – Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>